



DELIB 43-2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 11 septembre 2025 à 20h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 6

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 04/09/2025

Date d'affichage : 04/09/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les onze septembre à 20h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Nadège BOUYSSSE.

Pouvoir : Adrien STOLDICK à Emeline PAGÈS, Cédric GARCIA à Jean-Luc IMART, Martine BOUSQUET à , Francis LEDOUX, Simon SAFFORES à Alexia BOUSQUET

Absents :

Secrétaire de séance : Nadège BOUYSSSE

La séance débute à 20h10 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 10, Contre : 0 ; Abstention : 0

Objet de la délibération : DÉLIBÉRATION POUR AUTORISER LE MAIRE À RECHERCHER DES SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE LA STEP.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à demander des subventions dans le cadre de l'enquête publique portant sur la révision du zonage de l'assainissement collectif du projet de réhabilitation des réseaux et de la STEP pour ces ouvrages, ainsi que pour la maîtrise d'œuvre à 70% auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne et de 10% auprès du Département du Tarn.

Pour : 10, Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET